



BNP PARIBAS

— VOS REPRÉSENTANTS —

ALEXANDRE BOUAT

06 98 54 83 53

ALEXANDRE BERTHELOT

06 98 37 54 31

MARIE-HÉLÈNE CHEVALLIER

06 68 75 89 97

VALÉRIE GUEVEL-POUPARD

07 60 47 28 80

CHRISTINE COEYMANS

06 68 24 26 49

ALAIN JAECKEL

06 64 01 70 78

MARIE-ROSE MICHINEAU

06 67 13 42 74

SANDRINE TCHOUBOUKOFF

06 65 88 41 50

PIERRE RIVIÈRE

06 65 64 56 98

LAURENT COURRIER

06 68 05 69 06

Contacts :

cfdt.nationale@bnpparibas.com

01 40 14 31 89



CSEC

COMITE SOCIAL & ECONOMIQUE CENTRAL

PROJET « DES HORAIRES »

24/06/2020

ETRE OU NE PAS ETRE LA POUR NOS CLIENTS ! TELE EST LA QUESTION...

C'est sans surprise que les conclusions de l'expertise réalisée par le cabinet SECAFI à la demande de la Cfdt corroborent les doutes, les incompréhensions et réserves que nous avons émis dès la présentation du dossier.

Conclusions de l'expertise

■ **Le projet n'a pas fait l'objet d'une étude économique détaillée**

Seuls arguments avancés : une éventuelle évolution des Entrées en Relation et + 3% de taux de décrochés pour les plateformes.

■ **Les horaires des agences et plateformes ne sont pas un sujet de contentement ou mécontentement pour les clients.**

Contrairement à la tarification, la qualité de service et des produits et la réactivité des traitements.

■ **La satisfaction client est corrélée à la satisfaction des salariés**

■ **Le projet est descendant, peu adapté à la réalité du terrain**

Et ne tient pas compte des attentes des salariés avec des marges de manœuvre peu claires pour les plateformes

■ **Le projet ne tient pas compte des charges de travail**

■ **L'observation des horaires de la concurrence n'est pas analysée.**

■ **Un risque d'évolution conséquente du temps de travail masqué**

(Exemple : un conseiller qui dépose son enfant à la crèche, et qui plutôt que « d'attendre » l'heure d'ouverture, se rend 15 à 20 minutes avant, ce qui lui permet d'avancer dans son travail)

■ **Une gestion des Hubs opaque**

Qui mérite pourtant d'être éclaircie vu le nombre grandissant de ces dispositifs en région

■ **Le choix du jeudi comme ouverture « nocturne » qui ne se justifie pas**

■ **Le risque évident de détruire l'attractivité des agences de type 3 et 2**

Freinant fortement les mobilités et évolutions professionnelles.

■ **La gestion du temps partiel non abordée**



ET JURIDIQUEMENT ?

La Cfdt regrette que le rapport de SECAFI ne mentionne pas les aspects juridiques du dossier.
Comment BNPP va-t-elle composer avec les protocoles d'horaires variables locaux ?
Comment BNPP compte-t-elle revenir sur la convention de forfait des cadres ?
Qu'advient-il des cadres au forfait qui refuseraient de passer aux horaires collectifs ?
Pourquoi ne pas envisager lors de la NAO un accord sur l'aménagement du temps de travail comme le prévoit le Code du Travail qui prendra en compte les remontées et remarques des salariés ?

PLANNING PREVISIONNEL

24 juin 2020

Rapport d'expertise

8 juillet 2020

Consultation du CSEC

Fin juillet 2020

Consultation des CSEE

Janvier 2021

Déploiement National

Quel impact pour la vie des salariés ?

AGENCES

Problématique de garde d'enfant non compensé par les solutions périscolaires dans le cas des « nocturnes »

La perte de 9 à 17 jours de RTT pour près de 3200 salariés aux horaires collectifs et **perte de 3,5 à 11,5 jours de RTT** pour près de 1300 cadres

La perte du forfait pour près de 1300 salariés cadres (incluant de fait la perte de leur prime de forfait)

Une rupture d'égalité de traitement des salariés

La multiplication des heures supplémentaires masquées

Une même charge de travail pour un temps de travail hebdomadaire réduit

Des mobilités freinées à cause de la non attractivité des agences de type 2 et 3

PLATEFORMES

Perte sèche de 9 jours de RTT

Une demie journée de repos imposée pour les salariés des plateformes en dehors des attentes et besoin de chacun

Disparition du protocole des horaires variables

Une perte de la flexibilité des horaires de travail qui aura un impact direct sur la qualité de vie des salariés

Une organisation des plateformes rendue inutilement complexe

Et cette liste n'est malheureusement pas exhaustive ...



Rappelons que « ETRE LA POUR NOS CLIENTS » repose sur le chantage de **la Direction qui accélérerait la destruction du réseau d'agences en l'absence de la mise en place du projet**. Une destruction qui a déjà atteint un rythme effréné puisque BNP PARIBAS est la banque française qui a fermé le plus d'agences depuis 2007 (avec la Société Générale).

Pour la CFDT, **BNP PARIBAS ne prend pas la pleine mesure des impacts de ce projet ni de vos légitimes inquiétudes**. Un projet qui comporte beaucoup de zone d'ombres et que l'Entreprise a bien du mal à justifier.

Une chose est sûre : il aura des conséquences très importantes pour **TOUS les salariés**, votre organisation du travail, votre équilibre vie privée/vie professionnelle.

L'ensemble des représentants CFDT, nationaux et locaux, sont plus que jamais à vos côtés pour dénoncer ce projet de modification des horaires !

Cfdt

**BANQUES
ET ASSURANCES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS